

# Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 473

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un film d'amour : « La mort du grand-père »

“Comment est-ce qu'il faut dire ça ?”, se demande une des filles. Elle est très âgée, mais elle trouve toujours, comme ses sœurs, les mots simples et justes pour évoquer le père, les souvenirs de la première moitié de ce siècle, la vie et la mort. Quand à la petite-fille, aujourd'hui cinéaste, elle a montré et monté avec beaucoup de sensibilité et d'amour les témoignages de ses tantes et le sien, les photographies et les premières images animées de la famille, les visages, les paysages, les lieux et les objets du passé et d'aujourd'hui. Avec une maîtrise rare de tous les moyens du cinéma pour faire dire les choses, passer les idées et les sentiments.

La petite-fille, c'est Jacqueline Veuve, cinéaste. Son premier court-métrage, elle l'avait produit en 1966 avec Yves Yersin : “Le panier à viande”. C'était déjà — on n'en parlait pas encore à cette époque — l'école de ce documentaire qui rejoint la nouvelle histoire : recherche de la mémoire collective, de la vie quotidienne, de toutes les histoires à travers les choses et les souvenirs des gens. Une quête d'ethnographie, ici et maintenant. Le documentaire devient alors presque une œuvre de fiction tant le montage des interviews et des images, des bruits et des détails est précis et travaillé. Un travail d'horloger.

Jacqueline Veuve, cinéaste vaudoise. C'est-à-dire de cette terre, comme Ramuz. Ses personnages sont des pays entre La Vallée et Payerne, Lucens et Lausanne. Le grand-père, Jules Reymond, dont on voit des photos, des dessins et parfois la vie quotidienne sur des films d'amateur, ce “il” des conversations et des confessions, c'est un patriarche de la bible.

Au-delà du portrait de famille, il y a aussi le portrait d'un pays, d'une société, d'une époque. Même si tout n'est pas dit, par exemple

de la politique et des choses publiques. Il y a surtout des réflexions sur la vie et sur la mort, un regard à la fois lucide et tendre sur ce monde en voie de disparition.

Le grand-père, Jules Reymond, venait de La Vallée. Fort, travailleur, intelligent, courageux, il avait toutes les qualités de l'entrepreneur. Fils de petit paysan, il devient le patron qui vit pour sa fabrique, ses pierres, sa famille, la continuité. Qui incarne les valeurs qu'on dit capitalistes : travail, discipline, économie. Si le grand-père et la famille représentent un moment de notre histoire, le sens de la vie, de la mort restent de tous les temps, de tous les pays.

Ce monde-là des Reymond, on pouvait le croire disparu et à jamais perdu. Par la magie du cinéma Jacqueline Veuve le fait revivre et on découvre avec elle que ses valeurs nous imprègnent toujours. Qu'elles imprègnent aussi la réalisatrice qui a osé se lancer dans une entreprise redoutable. Même si, nous dit encore Jacqueline Veuve, “elle n'a pas plus de difficultés que n'importe quel réalisateur en Suisse romande”. Mais elle est originaire de La Vallée, “c'est-à-dire Combière, rude à l'ouvrage, persévérante”. Comme le grand-père.

Car elle a dû être têtue pour réunir des subventions de la Confédération, de la SBS, de Pro Senectute, du Fonds cantonal des Arts et des Lettres du canton de Vaud. Réalisatrice indépendante, Jacqueline Veuve a pu réaliser ce long métrage avec la collaboration technique de Video-collectif de Lausanne et en coproduction avec l'Institut national de l'audiovisuel de Paris. La participation française est importante, près de 25 pour cent, ce qui explique la diffusion du film sur TF 1, dans le cadre de la série “Caméra Je”, le 3 août 1978.

“Mon film est un film d'amour”, nous dit Jacqueline Veuve. “Ces gens qui sont les miens, je les aime tels qu'ils étaient. J'ai jeté sur eux un regard subjectif qui, jamais, bien que critique, n'est méchant”. Un regard, mais aussi un style dans la description des êtres, des objets, des paysages en relation avec les mots, les

bruits, les silences. Comme une pudeur dans les émotions, toujours vaudois et universel.

Le film de Jacqueline Veuve nous restitue cette part de notre passé qui échappe aux livres et aux statistiques : les mentalités, les gestes, les attitudes, les valeurs, les accents, la vie quotidienne. A travers des témoignages et des sensibilités tout un passé nous est rendu.

“La mort du grand-père” est certainement promis à un certain succès en Suisse romande. Mais, après les projections dans les villes, le passage à la télévision, que deviendra-t-il ? Que deviendront ces nouveaux documentaires qui sont autant de témoins de notre histoire ?

Nombre de musées, aux Etats-Unis et en France, offrent à leurs visiteurs la possibilité de visionner à la carte des videocassettes. Des documents irremplaçables qui ont leur place dans un musée comme des objets et des tableaux. Le musée en achète les droits de copie comme il achète des pièces historiques.

Le film de Jacqueline Veuve — d'autres aussi, ainsi celui de Jacques Thévoz “Rose de Pinsec” — aurait une valeur documentaire dans un Musée d'Art et d'Histoire. Une spectatrice ne disait-elle pas en voyant au Festival de Nyon les images de “Rose de Pinsec” : “c'est la Russie”. Et une autre, elle avait peut-être vingt ans, en parlant de “La mort du grand-père” : “C'est un autre monde”. Un autre monde sans doute, mais cependant notre monde.

### GENÈVE

## Une coopérative en faillite: un vieux rêve brisé

Une faillite comme il y en tant ? Au début du mois, c'était au tour de la COBG, la coopérative des ouvriers du bâtiment de Genève qui assurait près de 80 postes de travail, de déposer son bilan. Dans un secteur où la concurrence est très dure, la COBG n'avait “emporté” son dernier chantier qu'en faisant des prix qui s'étaient révélés trop bas... et les réserves de l'en-

entreprise n'avaient pas eu les moyens d'encaisser ce coup dur.

Fondée en 1920 par des militants syndicalistes, la COBG s'était progressivement transformée -- au gré sans doute de la tombée de l'enthousiasme, de l'expansion de l'entreprise et des besoins en capitaux -- jusqu'à devenir l'une de ces sociétés coopératives que peu de choses distinguaient des entreprises privées concurrentes, sinon les membres de leurs conseils d'administration : représentants d'autres coopératives et des syndicats, parfois du personnel

(ce n'était plus le cas à la COBG depuis la fin des années 40). Et aussi -- faiblesse du mouvement coopératif --, l'inconvénient de ne pas avoir les relations d'affaires des entreprises privées, ni les avantages qu'apporte la participation à l'association patronale (centrale d'achat des fournitures...), ni même une clientèle attirée : c'est en travaillant pour une coopérative d'habitation, qui recherchait évidemment l'offre la plus compétitive, que la COBG a trébuché!

Pour le reste, les travailleurs d'une telle

entreprise sont des salariés comme les autres, qui ont un contrat de travail conforme à la convention collective; peut-être ce dernier est-il appliqué un peu plus soigneusement qu'ailleurs, et les conditions de travail sont-elles meilleures.

Du moins, quand viennent les difficultés, pas de mystère: le directeur prévient le conseil d'administration et les contre-maîtres, qui font suivre l'information. Bilan social de cette dernière crise: tout le monde a été payé, et pratiquement tout le monde a déjà été reclassé.

## **Petite histoire d'une interdiction professionnelle suave**

Emilio Luisoni, député socialiste au Grand Conseil genevois, vient de donner sa démission, pour raison de surcharge professionnelle. Un fait qui n'est pas rare dans les parlements cantonaux.

A cette annonce, les députés applaudissent, manière de rendre hommage à un collègue qui passe la main. Un seul homme s'abstient et c'est pourtant un peu sa victoire: le conseiller d'Etat Vernet.

La surcharge professionnelle est souvent un prétexte commode pour s'éloigner discrètement de l'arène politique; dans le cas particulier on peut dire que c'est un euphémisme, un paravent destiné à voiler poliment la réalité. Voyons d'un peu plus près la recette! Vous avez affaire à un architecte de talent, doublé d'un militant politique clairvoyant, prompt à mettre en évidence les enjeux d'une décision; qui sans relâche dénonce les combinaisons échaffaudées au profit d'une petite minorité de privilégiés, propose des solutions aptes à répondre aux besoins du plus grand nombre, pourfend le "bon sens",

cet oreiller de paresse de la démagogie conservatrice.

L'homme ne se rallie au compromis que si la solution proposée représente réellement une amélioration; il n'est jamais d'accord pour faire plaisir. A la commission des travaux, il dérange la douce quiétude de ses collègues commissaires plus prompts à acquiescer aux projets du Département des travaux publics qu'à les analyser d'un oeil critique; dame, si ces messieurs veulent décrocher un mandat! Des mandats précisément, Emilio Luisoni n'en reçoit pas; c'est le salaire des empêcheurs de danser en rond (en fait il en a reçu un, voilà des années déjà, mais la gratitude n'étant pas son fort, il a refusé de mettre la sourdine). En période de haute conjoncture cela n'est pas trop grave mais lorsque le bâtiment ralentit, stagne, il doit chercher du travail à l'étranger, dans le tiers-monde principalement. Ailleurs, ses compétences sont donc reconnues.

Des absences prolongées ne favorisent pas l'engagement politique cantonal. Et quand, malgré tout, on veut lutter sur tous les fronts, c'est la santé qui paie la facture. Surcharge professionnelle... D'abord exil professionnel, puis semi-retraite politique. Le tour est joué. Les magouilleurs se frottent les mains.

Ps: La recette est également valable pour éliminer un coreligionnaire politique.

Avec ce type d'entreprises, autrefois laboratoires de l'autogestion et refuges des militants syndicaux en butte au "Berufsverbot" patronal, aujourd'hui assagies, très classiquement gérées, on n'est pas très loin du "capital à but social", avec un capital entre les mains du mouvement coopératif et syndical.

L'idée coopérative, non pas tant comme secteur de l'économie contrôlée par des organisations issues des travailleurs, mais comme organisation communautaire d'une activité économique, connaît pourtant un succès croissant, dans une grande variété de secteurs: hôtellerie, édition, transport, assistance juridique ou médicale...

Cette alternative à l'entreprise privée, qui réalise le vieil idéal de l'appropriation des moyens de production par les travailleurs eux-mêmes, vient à la rencontre du refus de la centralisation et du gigantisme: pour rester elle-même la coopérative doit semble-t-il s'accommoder d'une certaine marginalité.

---

Omission dans le dernier numéro de DP (472): la signature de la "note de lecture" consacrée au dernier livre de J. Ziegler, "Main basse sur l'Afrique": R.B.

---